



Section CGT musée Guimet

6 place Iéna, 75 016 Paris, tél. 01 56 52 54 10, fax 01 56 52 53 64

ZOOM SUR LE COMITE TECHNIQUE DU 13/04/2012

Depuis la séance bâtarde du mois de décembre, le Ministère a diffusé un règlement intérieur type des CT, c'est pourquoi nous avons pu adopter le **règlement intérieur du CT** du musée Guimet et nous réunir ainsi valablement. A l'avenir, une réunion par semestre a minima est prévue.

Le plan de formation 2012 a été présenté par le responsable de formation du musée. Aucune nouveauté à signaler, si ce n'est que les tests pour les cours d'anglais débutants devraient avoir lieu prochainement, pour un début des cours en septembre. L'organisme retenu est ILIC, avec lequel le musée d'Orsay travaille déjà.

Le vote concernant **la création du service intérieur et sécurité** a été reporté, mais le point a été longuement débattu en séance. Malgré nos réserves exprimées en décembre sur le document présenté par la future chef de ce service, aucune modification n'a été faite pour ce CT. Tant sur le fond que sur la forme, il nécessitait de nombreuses précisions et/ou réajustements. La CGT Guimet a cité comme expert un membre de la C.E du SNMD sur ce point, et la future chef de ce service était citée par l'administration.

La première chose à noter est l'absence d'organigramme du musée, qui aurait indiqué la place occupée par ce nouveau service au sein de l'établissement. De même, un organigramme de ce service aurait facilité la compréhension des liens hiérarchiques entre ses différents agents et clarifier leurs missions.

Le service comprendra :

- un chef de service
- un chargé de sécurité incendie
- un électricien
- un agent chargé de la petite maintenance (poste non paru en BIEP faute de budget)
- un agent chargé du courrier
- deux standardistes

Pour info, les fiches de poste ne sont pas nominatives, ont vocation à être pérennes, et doivent être approuvées par les représentants du personnel, comme tout ce qui touche à l'organisation du travail au sein de l'établissement.

Concernant **l'habillement**, suite à quelques rumeurs laissant craindre une volonté du président de vouloir changer la couleur des tenues, un sondage vous a permis de donner votre avis sur le sujet. Plus des $\frac{3}{4}$ des agents se sont prononcés contre tout changement, et le président a pris acte de ce résultat. **L'experte citée par la CGT**, a indiqué que les Galeries Lafayette, ayant remporté l'appel

d'offres, seraient rapidement contactées afin de rattraper le temps perdu et avoir les bons d'habillement dans les meilleurs délais.

Les **consignes de sécurité** présentées par V. DELACOUR , chef de service

Un point sur les modalités, fonctionnement et organisation du travail à **Ennery** était prévu pour avis, mais cette réouverture voulue par le Ministre reste prématurée et en l'absence de document le point a donc été vu pour info. Le président a souligné qu'il y avait dans ce musée des œuvres et que la vocation de l'EPA Guimet était de les rendre accessibles au public. L'achèvement des travaux n'est prévu qu'en 2017, et le président espère recevoir une subvention supplémentaire exceptionnelle afin de raccourcir le délai des travaux de gros œuvre. Dans un premier temps, 2 visites sont prévues à compter du 26/04 à 15h et 16h30 les jeudi, vendredi et samedi, mais en octobre le musée d'Ennery sera ouvert au public les samedis et dimanches. La visite fictive du 03/04 a souligné l'importance de limiter l'accès à 19 personnes à l'instant T. L'expérience apportée par les premières visites permettra la rédaction d'un document provisoire qui accompagnera le service accueil et surveillance jusqu'en octobre.

Autre point prévu pour avis qui s'est transformé en point pour info : **le protocole des soirées évènementielles**. L'experte de l'administration, devait suite au CT du 02/12 présenter une copie modifiée de ce protocole. En l'absence de modification et de protocole sur les soirées institutionnelles, les représentants du personnel dans leur ensemble ont demandé le report du vote au prochain CT prévu fin mai.

La charte des ressources informatiques a *enfin* été votée, à l'unanimité.

Pour le point, ajouté à la demande de la CGT, sur la grille de rémunération des non titulaires, l'expert de la CGT (membre de la C.E du SNMD) a rappelé qu'il y avait au sein de l'établissement des différences de rémunérations, et que nous demandions des améliorations salariales pour les agents concernés. Le DRH, a répondu que chaque établissement devait faire sa grille, après avoir vu avec le service financier l'assise budgétaire, mais que la grille du MCC n'avait pas d'obligation formelle. Le but est que l'indice majoré plancher de 350 soit atteint. L'administration s'est finalement engagée à organiser une réunion restreinte sur le thème avant la fin du 1^{er} semestre.

Dans le cadre du plan de résorption de la précarité au sein du MCC, un **plan de titularisation des agents non titulaires** est en cours. Le protocole d'accord du 30/03/2011 prévoit la possibilité pour ceux qui remplissent les conditions d'être éligibles à un CDI, puis à une titularisation. Le DRH déclare que le recensement a été fait au musée, que le dossier est en cours de traitement, et **qu'une lettre type sera diffusée aux agents d'ici 15 jours. Pour Guimet, il y a 12 CDI possibles.**

L'administration nous informe des **nominations** d'Anne Leclercq au poste de chef de service des éditions, et d'Agnès Legueul à celui de chef de service du développement des publics et des partenariats.

En l'absence de C. CRAMEROTTI, O. de Bernon a rapidement présenté **l'organisation du service de la bibliothèque, des archives et de la documentation**, qui sera votée lors d'un prochain CT. A ce jour un avis de vacances pour un poste d'agent d'accueil et de magasinage est disponible sur la BIEP jusqu'au 29/04.

Au final, une séance de CT dense avec des échanges entre administration et représentants du personnel qui ont mis à jour certains points de désaccord (notamment sur le service intérieur)

Un prochain CT est prévu le 25 mai...